



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

N°PREF/2022/0064

LABEL QUAL·E·PREF

LA SOUS PREFECTURE DE GRASSE

Sur le site 3 avenue Général de Gaulle - 06130 Grasse

a obtenu la labellisation QUAL E PREF

Cette labellisation a été délivrée par Socotec Environnement conformément
au règlement de labellisation (RLA V1) et

au référentiel **QUAL E PREF**

(création le 19/12/18 - version du 04/02/2019)

établi par le Ministère de l'Intérieur

(Synthèse des engagements de service disponible en annexe(s))

Le label est valable à compter du : 17/05/2022

Jusqu'au : 17/05/2025

Aurélien C. PILOTAZ

Directeur

BU Environnement & Sécurité

SOCOTEC



Annexe 1

Liste des engagements de service

N°PREF/2022/0064

Délivrée le : 17/05/2022

Valable jusqu'au : 17/05/2025

LA SOUS PREFECTURE DE GRASSE

Synthèse engagements de service

Module 1 : Relation Générale avec les usagers

1. Nous vous informons sur les conditions de fonctionnement de nos services
2. Un accueil attentif et courtois dans le respect mutuel quel que soit le canal
3. A votre écoute pour progresser
4. Nous formons nos agents pour améliorer notre qualité de service
5. Nous vous orientons vers le bon service et vous prenons en charge
6. Nous veillons au confort de nos espaces d'accueil et d'attente
7. Nous veillons à limiter votre attente en adaptant notre organisation
11. Nous facilitons votre navigation et l'accès aux informations actualisées sur notre site internet
12. Nous vous délivrons une information administrative numérique fiable.
13. Nous facilitons vos démarches en ligne grâce à une offre de service numérique
14. Plus particulièrement, nous facilitons vos démarches en ligne sur les demandes de titres
15. Si vous n'avez pas accès à internet pour réaliser vos démarches, nous mettons à votre disposition dans nos locaux un point numérique sécurisé
16. Nos courriers et courriels sont compréhensibles et complets
17. Nous vous répondons dans un délai annoncé et maîtrisé
18. Nous assurons la traçabilité de vos courriers/courriels de demande d'informations pour réduire nos délais



Annexe 1 (suite)

Liste des engagements de service

N°PREF/2022/0064

Module 2 : Délivrance de Titres (Hors Titres Etrangers)

21. Vous êtes contacté, en cas d'incomplétude de votre dossier
22. Nous nous organisons pour délivrer vos titres dans un délai raisonnable
23. Une délivrance sécurisée des titres grâce à une lutte contre la fraude organisée

qual.e.pref